À l'attention de :
Député de
Objet : Opposition aux recommandations du rapport Pelchat-Rousseau sur la laïcité
Monsieur/Madame
Je vous écris à titre de citoyen et membre de la communauté chrétienne de Brome-Missisquoi. Comme des milliers d'autres Québécois croyants, je suis profondément préoccupé(e) par les recommandations du rapport présidé par Me Pelchat et Me Rousseau concernant l'expansion de la laïcité au Québec.
La laïcité doit garantir la neutralité de l'État face à toutes les croyances et non-croyances. Elle ne doit pas devenir un instrument d'exclusion. Or, les recommandations proposées menacent directement la vitalité de nos églises et institutions chrétiennes. Concrètement, elles entraîneraient :
• la taxation foncière des lieux de culte, qui sont pourtant des institutions communautaires ;
• la suppression des crédits d'impôt pour les dons, réduisant presque de moitié les revenus des églises ;
 des restrictions qui rendraient très difficile la location de lieux pour les communautés n'ayant pas leur propre bâtiment;
la marginalisation de plus d'un million de Québécois pratiquants.
Plus encore, le rapport évoque une modification de la Charte québécoise des droits et libertés et de la Charte canadienne afin de restreindre la liberté de religion. Or, ces textes fondamentaux (art. 3 de la Charte québécoise et art. 2a de la Charte canadienne) garantissent déjà la liberté de conscience et de religion. Y toucher constituerait un recul historique et un grave affaiblissement de notre démocratie.
Ces mesures auraient aussi pour effet de fragiliser le rôle social majeur des églises : aide alimentaire, accompagnement des familles, intégration des nouveaux arrivants, soutien aux jeunes et aux personnes vulnérables. Les citoyens de votre circonscription, croyants ou non, bénéficient directement de cet apport.
Madame Charest, je vous demande de faire entendre notre voix à l'Assemblée nationale et de vous opposer à l'adoption de ces recommandations. Les chrétiens pratiquants de Brome-Missisquoi, qui font partie intégrante du tissu social québécois, ne peuvent pas être traités comme une menace à neutraliser.
Soyez assurée que nous suivons de près ce dossier et que les électeurs de Brome-Missisquoi s'attendent à ce que leur député défende la liberté de religion et la contribution essentielle des communautés de foi à notre société.
Je vous remercie de votre attention.
Veuillez agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.